

Liste des pièces à fournir pour l'établissement de votre déclaration 2019.

Pour salarié, pensionné ou retraité:

Situation personnelle

CONTRIBUABLE :	CONJOINT-E
Nom :	Nom :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Profession :	Profession :
Employeur :	Employeur :
Lieu d'activité :	Lieu d'activité :
Nationalité :	Nationalité :
Etrangers, permis de séjour :	Permis de séjour :

Personnes avec permis B : Votre **fortune** dépasse-t-elle CHF 56'000 pour une personne célibataire, CHF 112'000 pour un couple marié/ en partenariat enregistré ? Oui Non

Vous possédez un ou des **biens immobiliers** en Suisse Oui Non

L'un de vos **certificats de salaire** présente un total brut égal ou supérieur à CHF120'000 Oui Non

Avez-vous déménagé dans l'année ? Oui A quelle date ? _____ Non

CH ou Etr. : Vous possédez un ou des **biens immobiliers** à l'étranger : Oui Non

Vos enfants entre 0 et 18 ans ou/et apprentis-étudiants jusqu'à 25 ans :

Nom	Prénom(s)	No AVS	Né(e) le	Lieu séjour	Activité	Gain annuel 31.12.

Etudiants : attestation d'études de l'école suivie nécessaire, **valable au 31.12. de la période fiscale !**

Comment vous joindre ? :

Mobile : _____ Fixe : _____ Mail : _____

[] Déclaration originale reçue pour l'année 2019 et récapitulatif des acomptes versés durant l'année, document reçu dans la même enveloppe

[] (*Nouveaux clients seulement*) : une copie de votre déclaration de l'année précédente complète et de la taxation fiscale définitive reçue.

Important : veuillez nous signaler tout changement intervenu en 2019.

[] Salariés : Certificat(s) de salaire pour l'année 2019

Madame : Taux d'activité : _____ % Nbre de trajets domicile-travail : _____ /semaine

Monsieur : Taux d'activité : _____ % Nbre de trajets domicile-travail : _____ /semaine

o Kilomètres du domicile au lieu de travail : Madame : _____ Monsieur : _____

o Moyen de transport : Madame : _____ Monsieur : _____

o Autres frais professionnels (frais de perfectionnement)

o Attestations des indemnités pour pertes de gains reçues (maladie, accident, chômage, service militaire, ...)

[] Attestations de rentes AVS – AI - retraites, etc. perçues en 2019

[] **Frais de résidence prof. éloignée hors du domicile**

Fr. 6'400.– par an (repas midi et soir)

(sans cantine ou sans aucune participation de l'employeur à midi)

Fr. 4'800.– par an (repas midi et soir)

(avec cantine ou participation de l'employeur à midi)

Loyer de la **chambre** hors du domicile, dans ce cas à justifier.

[] Attestations de pensions alimentaires payées ou reçues en 2019

[] Attestations pour les autres revenus (accessoires), allocations familiales si pas incluses dans le certificat de salaire 2019, gains de loterie, etc.

[] Attestation des cotisations versées à un 3^{me} pilier A en 2019

[] La liste détaillée de vos frais médicaux avec les justificatifs. Demandez une attestation annuelle (impôts) à votre caisse maladie et nous ajouter les factures non prises en charge (dentistes, lunettes médicales, frais non reconnus, fact. pharmacie pour automédication, etc.). Déduction possible seulement si total supérieur à 5% de votre revenu annuel net / sinon pas déductible.

[] Copie de relevés bancaires de fin d'année, compte de salaire, état des titres, livrets d'épargne, placements, etc. Titres (actions, obligations, fonds de placement, or, etc.). Un relevé fiscal à demander à la banque est souhaitable dès cinq positions.

[] Les attestations pour les intérêts payés sur prêts bancaires pour toute l'année. Pénalités de renégociation ou interruption de contrat à durée fixe ou, crédits, etc. y compris sur les cartes de crédits – attestation annuelle à demander

[] Valeur assurée pour l'assurance mobilière ménage auprès de l'ECA

[] Justificatifs des frais de garde effectifs de vos enfants de moins de 14 ans par des tiers

[] Valeur actuelle de vos véhicules privés, éventuellement bateau, chevaux, tableaux de collection, etc. au 31.12.2019

[] Attestation valeur de rachat de vos polices d'assurances vie

[] Justificatifs d'hoirie ou succession non liquidées

[] Avez-vous reçu des donations, avance hoirie ou biens provenant de successions ?

[] Le montant de votre loyer annuel net (sans charges, ni place de parc ou garage)

[] Pour les déductions de frais professionnels, veuillez nous indiquer la distance exacte la plus courte en kilomètres entre votre domicile et le lieu de travail, les frais de séjour éventuels et frais de perfectionnement ou reconversion professionnelle à votre charge (justificatifs nécessaires)

[] Justificatifs des dons effectués en 2019 à des associations caritatives ou partis politiques suisses pour autant que ceux-ci atteignent un total minimal de Fr. 100.00.

[] En 2019, avez-vous retiré un capital de votre caisse de retraite ? Si oui, joindre un justificatif

- [] En 2019, avez-vous effectué un rachat en capital en faveur de votre caisse de pension LPP ? Ce montant est déductible du revenu moyennant attestation de versement.
- [] Avez-vous payé des cotisations AVS en tant que personne sans activité professionnelle ? Dans ce cas, justificatif nécessaire pour revendiquer la déduction.
- [] Justification de modification de fortune durant l'année : _____

Immobilier

- [] Bénéficiez-vous d'un droit d'habitation gratuit ? oui Dans ce cas, valeur annuelle : _____

Pour les nouveaux propriétaires (acquisitions en 2019)

- [] Résidence principale Résidence secondaire
- [] Lieu de la propriété :
- [] Date d'achat du bien :
- [] Année de construction :
- [] Année de rénovation lourde si applicable :
- [] Type de bien : Appartement PPE Villa mitoy/contigüe Villa individuelle Immeuble locatif
- [] No de parcelle RF :
- [] Surface habitable :
- [] Estimation fiscale officielle du bien ou copie de l'acte d'achat (log. neufs)
- [] Détail des prêts hypothécaires ou autres financements

Pour les anciens propriétaires

- [] Mêmes informations que pour les nouveaux propriétaires, mais en plus la liste des frais d'entretien & factures pour votre propriété pour 2019, y compris assurance incendie, assurances chose et dégâts d'eaux, impôt foncier communal, taxe poubelle, etc. Ces éléments ne sont nécessaires que si vous avez effectué des travaux d'entretien et de rénovation à votre maison ou appartement pour les PPE. Sinon nous déduisons automatiquement le forfait légal qui comprend déjà ces charges.
- [] Récapitulatif annuel détaillé et totalisé de vos rendements locatifs de vos propres logements loués à des tiers

Pour les copropriétaires PPE

- [] Dernière récapitulation annuelle des dépenses de la copropriété (remis par le gérant de la copropriété) ainsi que les autres dépenses de rénovation effectuées et à votre charge
- [] Récapitulation annuelle du fonds de rénovation et des intérêts sur les placements de la copropriété (remis par le gérant de la copropriété)

Pour personnes possédant des biens à l'étranger

- [] Relevés des biens mobiliers ou immobiliers déclarés à l'étranger (obligatoire et nécessaire pour le calcul du taux fiscal applicable sur les revenus et biens suisses uniquement)